

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_015 | Histoire de la sexualité I. Biopolitique.CollectionBoite_015-6-chem | Véroles. Vénériens ItemErnest Wickersheimer, \[Photocopie\]](#)

Ernest Wickersheimer, [Photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb015_f0396

SourceBoite_015-6-chem | Véroles. Vénériens

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Wickersheimer, Ernest](#)

Références bibliographiques[Wickersheimer, Les Débuts, à Strasbourg de l'hospitalisation des syphilitiques](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 27/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

de gages annuels dont 10 supportés par l'Aumône et 6 par le « Blatterhaus », les versements, se faisant par quartiers. Si on est content de lui, il pourra lui être accordé par faveur 1 florin pour ses achats à la foire et 1 florin au Nouvel-An, plus à ces deux occasions un demi florin pour sa femme et autant pour son serviteur, la dépense étant partagée entre l'Aumône et le « Blatterhaus ».

Des bains, des traitements spéciaux, désignés par les mots « inlegen », « schmüren », « rüchen » peuvent être nécessaires. Par « inlegen » (coucher) ou, comme il est dit ailleurs (64), « ins holz legen » (coucher dans le bois), il faut entendre la cure par le bois de gaïac, cette cure astreignant celui qui la subit à passer au lit le plus clair de son temps, dans une chambre surchauffée (65) ; « schmüren » s'applique aux frictions mercurielles et « rüchen » aux fumigations de cinabre.

Ces cures dispendieuses et péribles ne seront entreprises qu'avec l'autorisation formelle des curateurs et après que le médecin aura, par la foi du serment, déclaré le mal guérissable. Chaque guérison lui sera payée 16 schillings; en cas de récurrence avant un an et un jour, la cure sera recommencée à ses frais, les échecs ne donnant lieu à aucune rétribution. Si toutefois il est prouvé qu'il a fait de son mieux, une indemnité pourra lui être accordée.

Claus Kielwetter à qui, en 1538, avait été adjoint un auxiliaire, fut remplacé, en 1540, par Adolphe Meng, qui exercera ses fonctions jusqu'en 1554 (66).

A partir de 1544, l'activité du « blattearzt » fut contrôlée par les médecins de la Ville, les docteurs Pierre Roth et Sébald Hauenreutter qui, à tour de rôle, examinaient les malades chaque semaine et donnaient leurs directives pour le traitement (67).

La population du « Blatterhaus » allait sans cesse croissant. En 1521, Jérôme Gebwiler l'évaluait à une trentaine de personnes (68). En 1539, elle était montée à 75 d'après Sébastien Erb (69). En 1544, selon un rapport anonyme, à 118, dont 64 femmes, chiffre ne comprenant ni le personnel, ni les « pfründner », hôtes non malades, ayant acheté la permission d'occuper dans la maison un logement à eux strictement réservé où, à l'abri de soucis matériels, ils attendaient la fin de leurs jours (70).

Ces chiffres valent pour l'année entière. De 1533 à 1539, le nombre des malades simultanément présents avait varié entre 23 et 40. En 1534, ce dernier chiffre ayant été exceptionnellement dépassé, le receveur obtint de l'Hôpital deux lits supplémentaires (71).

Le rapport cité plus haut permet de se faire une idée du mouvement des entrées et sorties en 1544. 11 malades passèrent toute l'année dans la maison, la plupart 6 mois ou plus, d'autres 3 mois; rares ceux dont le séjour fut inférieur à 10 semaines, voire même à 8 ou 6. Nulle mention de décès, tandis qu'en 1535, on en avait dénombré 13 et, en 1539 6, sur un total de 75 malades (72).

J'arrête ici l'histoire d'un établissement qui par la suite acquit une certaine renommée. Rappelons seulement qu'en 1687, il abandonna le logis du Finckwiller à l'Aumône commune, celle-ci ayant dû céder aux Hospitaliers de Saint-Jean l'ancien couvent de Saint-Marc qu'elle occupait depuis 1529,

SoF
MSS

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]